

FICHE DE DOCUMENTATION		
Indicateur	2.4 Efficacité et efficience du remplacement des personnels enseignants des premier et second degrés public (transfert au PLF 2015 : ex indicateurs 2.2 du P 140 et 3.1 du P 141)	
Programme	214 - Soutien de la politique de l'Education Nationale	
Action	6 - Politique des ressources humaines	
Objectif	2 - Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines	
Catégorie	Qualité de service, efficience de la gestion	
Service responsable	Secrétariat Général – Service de l'action administrative et des moyens (SAAM)	
Description de l'indicateur		
Sous-indicateurs	Enseignement scolaire public du premier degré : Taux de remplacement Enseignement scolaire public du premier degré : Taux d'optimisation du potentiel de professeurs remplaçants Enseignement scolaire public du second degré : Taux de remplacement Enseignement scolaire public du second degré : Taux d'optimisation du potentiel de professeurs remplaçants	
Unité de mesure	%	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Année de référence	Année 2017 (RAP)	Enseignement scolaire public du 1D : Tx de remplacement : 82,7 % Enseignement scolaire public du 1D : Tx d'optimisation du potentiel de professeurs remplaçants : 72,1 % Enseignement scolaire public du 2D : Tx de remplacement : 97,5 % Enseignement scolaire public du 2D : Tx d'optimisation du potentiel de professeurs remplaçants : 89,2 %
Élaboration de l'indicateur		
Nature précise des données de base	Champ : enseignement public, France métropolitaine et DOM (hors Mayotte). Pour le 1^{er} degré public : Sous indicateur : taux de remplacement des enseignants <u>Numérateur</u> : nombre de demi-journées d'absence (dont autorisation d'absence et besoin de suppléance pour la formation continue) pendant une année scolaire effectivement remplacées. <u>Dénominateur</u> : nombre total des demi-journées d'absence (dont autorisation d'absence et besoin de suppléance pour la formation continue). Sous indicateur : taux d'optimisation du potentiel de professeurs remplaçants <u>Numérateur</u> : nombre de demi-journées d'absence (tous motifs confondus) remplacées pendant une année scolaire par les titulaires remplaçants et les contractuels chargés du remplacement pendant une année scolaire. <u>Dénominateur</u> : nombre de demi-journées potentielles de remplacement dues par les titulaires remplaçants et les contractuels chargés du remplacement pour tous types de congés pendant une année scolaire. Pour le 2nd degré public : Sous indicateur : taux de remplacement des enseignants <u>Numérateur</u> : nombre de jours de remplacement ou de suppléance d'une durée supérieure ou égale à 15 jours assurés entre le 1^{er} septembre et le 30 juin par le potentiel de remplacement (titulaire sur zone de remplacement- TZR, MAGE) et les contractuels (en CDI ou CDD). <u>Dénominateur</u> : nombre de jours de remplacement ou de suppléance d'une durée supérieure ou égale à 15 jours ayant fait l'objet d'une demande de remplacement entre le 1^{er} septembre et le 30 juin. Sous indicateur : taux d'optimisation du potentiel de professeurs remplaçants <u>Numérateur</u> : nombre de jours de remplacement et de suppléance de 15 jours et plus assurés par le potentiel « net » pour le remplacement et la suppléance (TZR, MAGE et contractuels en CDI).	

Nature précise des données de base	Dénominateur : nombre total de jours dus par le potentiel « net » pour le remplacement et la suppléance (TZR, MAGE et contractuels en CDI).
Mode de collecte des données de base	Pour le 1 ^{er} degré public : exploitation nationale dans le module OSREM 1D des données recueillies dans l'outil de gestion du remplacement ARIA, issues de l'application de gestion des personnels enseignants du premier degré AGAPE. Pour le 2 nd degré : exploitation nationale dans la base de pilotage « Propylées » des données recueillies dans l'entrepôt de données PIAD, issues de l'application de gestion des personnels enseignants du second degré EPP.
Services responsables de la collecte des données	Services académiques pour le 1 ^{er} degré public Etablissements scolaires et services académiques pour le 2 nd degré public
Service responsable de la synthèse des données	SG/DGRH
Validation de l'indicateur	SG/DGRH
Mode de calcul	Ratio en pourcentage
Modalités de conservation	Données agrégées archivées
Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Les deux sous indicateurs relevant des absences des enseignants du 2 nd degré recensent les absences ayant fait l'objet d'une demande de remplacement. Les enseignants ayant une disponibilité inférieure à un tiers de leur obligation réglementaire de service, les agents en congé de maladie supérieur à 15 jours, les indisponibles (affectés en université, missions académiques, personnes dans l'incapacité d'enseigner ou en mission de reconversion) ainsi que les surnombres disciplinaires sont exclus du potentiel mobilisables pour le remplacement pour le calcul du taux d'optimisation du potentiel de professeurs remplaçants pour le second degré public.
Modalités d'interprétation	Un taux proche de 100% montre une excellente couverture des absences.
Sens d'évolution souhaité	A la hausse.
Leviers d'action	• Efficacité de l'organisation du processus de remplacement local (gestion du remplacement, calibrage des zones) et disponibilité d'un vivier de personnels suffisant (mobilisation et fidélisation des viviers). • Mobilisation optimale du potentiel. • Qualité de l'affectation des TZR (géographique et disciplinaire), pour le 2nd degré.
Utilisation de l'indicateur	
Déclinaison de l'indicateur et utilisation dans le pilotage	Pour le 1 ^{er} degré, un tableau de bord trimestriel sera élaboré à partir de l'année scolaire 2014-2015 ainsi qu'une étude annuelle. Pour le 2 nd degré, un tableau de bord mensuel est élaboré et diffusé. Décliné par discipline et par académie, il est utilisé dans le pilotage académique et national. Une étude annuelle est également réalisée. Pour les 1 ^{er} et 2 nd degrés, les données sont consultables par les académies et font l'objet d'échanges et d'analyses au cours du dialogue de gestion. Les valeurs académiques de l'indicateur sont également publiées dans la base de données et d'indicateurs Mélusine, accessible aux académies.
Plan de documentation de l'indicateur	
Date de livraison de l'indicateur	Concernant le 1 ^{er} degré : la valeur de réalisation est disponible en octobre n pour l'année n (= année scolaire n-1/n). Concernant le 2 nd degré : la valeur de réalisation est disponible en juillet n pour l'année n (= année scolaire n-1/n). Valeurs disponibles dans la base Mélusine depuis 2004 (à partir du PAP 2014 avec le nouveau mode de calcul pour le 1 ^{er} degré).
Initiatives pour fiabiliser	La synthèse nationale réalisée à partir d'entrepôts de données fondés sur les bases de gestion académique dans le cadre de l'informatique décisionnelle a permis de fiabiliser l'indicateur.

Plan de documentation ou d'amélioration de l'indicateur	Documentation technique disponible sur le PIAD (pôle inter-académique décisionnel).
Commentaires	
Pour le 1^{er} degré : jusqu'en 2013, la DGESCO était responsable du suivi des deux sous-indicateurs avec un mode de calcul différent. A partir de 2014, la DGRH est responsable de la production de cet indicateur. Les données issues d'OSREM 1D (Outil de suivi du remplacement dans le premier degré) au titre de l'année scolaire 2015-2016 sont disponibles depuis l'automne 2016.	
Dernière mise à jour : à jour au 11/06/2018	